

Une nouvelle présidente pour la société hippique du Fezensac



Une nouvelle présidente pour la société hippique du Fezensac

Jeudi 23 mars 2023, les membres du Conseil d'Administration de l'association la Société Hippique du Fezensac se sont réunis salle de la Mairie à Vic-Fezensac.

Le Conseil est présidé par MM. Jean-Pierre Gerderès et Joël Barrao vice-présidents, assistés de MM. Stéphane Kniès, secrétaire et de André Lalanne , trésorier de l'association.

10 membres de l'association sur 14 sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer sur **l'ordre du jour suivant** :

Madame Chantal Goulou-Martinat est élue, à l'unanimité, Présidente de la Société Hippique du Fezensac dont le siège social est situé à la Mairie de 32190 VIC-FEZENSAC.

Sont membres de la Société :

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

La répartition des fonctions au sein du conseil d'administration reste la même et ce conformément aux articles 15 et 17 des statuts.